

Près de Saint-Malo.

Lancement de la campagne de sensibilisation : « La mer commence ici »

La Commission locale de l'eau (CLE) espère déclencher une prise de conscience collective et inciter chacun à adopter des comportements vertueux.



Les élus locaux et membres de la CLE réunis lors d'une assemblée plénière

La Commission locale de l'eau (CLE) qui pilote le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) des bassins côtiers de la région de Dol-de-Bretagne en [Ille-et-Vilaine \(Bretagne\)](#), poursuit son engagement pour la qualité des eaux en lançant la campagne de sensibilisation « La mer commence ici ». Déployée sur les 39 communes du bassin-versant (Communauté de communes du Pays de Dol et de la baie du Mont Saint-Michel, Communauté de communes Bretagne Romantique et Saint-Malo Agglomération), elle consiste à installer devant les grilles de récupération des eaux pluviales un macaron en lave émaillée indiquant : « **Ne rien jeter, la mer commence ici** ».

Éviter les inondations

Le but est d'inciter à ne plus rien jeter par terre, dans les grilles d'évacuation et les avaloirs.

Ces avaloirs recueillent les eaux ruisselant sur la chaussée et évitent les inondations. Elles proviennent de toutes les surfaces imperméabilisées (toitures, routes...). Ainsi recueillies, elles passent par des canalisations sous la chaussée et rejoignent directement le milieu naturel en emportant tout ce qui se trouve sur son passage : mégots, plastiques, chewing-gums, solvants, hydrocarbures...

Biodiversité atteinte

Ces eaux pluviales ne sont pas traitées en station d'épuration. Tout déchet jeté dans les avaloirs ou sur la voie publique finit sa course sur la plage ou en mer.

En chemin, c'est toute la biodiversité des rivières qui est impactée. Cela cause de fortes mortalités sur la faune aquatique et représente un danger pour la santé humaine.

Pour la CLE, « **que l'on habite proche ou éloigné du littoral, nous sommes tous responsables de la qualité des eaux de nos rivières et de celles de la baie du Mont Saint-Michel. À travers notre mode d'occupation du sol ou l'impact de nos activités : rejets des eaux usées, des eaux pluviales, des activités de loisirs, de l'agriculture... ou encore gestes d'incivisme...** ».

Conséquences directes

L'état des eaux pluviales a une conséquence directe sur de la qualité sanitaire des eaux littorales et sur les activités qui s'y déroulent comme les activités économiques ou de loisirs.

Les conséquences peuvent être lourdes : fermeture de zones de production conchylicole ou de zones de baignade

Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement, 80 % de la pollution des mers provient de la terre et arrive dans le milieu marin par le ruissellement et les cours d'eau.